

# BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU CANADA (CRSH/CRSNG/IRSC) - MAÎTRISE - 2025-2026

Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)  
Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

## *Document à l'intention des unités*

### **Introduction**

Les Bourses d'études supérieures du Canada à la maîtrise (BESC-M) visent à développer les compétences en recherche et à contribuer à la formation d'un personnel hautement qualifié, en appuyant les personnes étudiantes dans leurs études en sciences humaines (CRSH), en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et en santé (IRSC).

Des mesures favorisant l'épanouissement des personnes autochtones et noires mises de l'avant par le CRSH, le CRSNG et les IRSC s'adressent aux personnes étudiantes des cycles supérieurs. Ainsi, les candidatures des personnes s'étant identifiées comme étant des personnes autochtones ou noires pourraient être prises en considération en sus du quota de leur établissement. Il est important de noter que les informations concernant le statut auto-déclaré des personnes autochtones ou noires ne sera jamais communiqué à leur unité d'attache (département, école ou faculté) ou aux comités de sélection.

### **Description, conditions d'admissibilité et règlements**

La description complète de la bourse, les conditions d'admissibilité et les règlements se trouvent sur le site web du concours : [Lien](#).

## **SOUSSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE PAR LA PERSONNE CANDIDATE**

### **1. Soumission du dossier sur le Portail de recherche**

- ◆ La date limite pour soumettre un dossier de candidature sur le [Portail de recherche](#) est le **lundi 2 décembre 2024 à 20 h**.
  - ◆ Aucun dossier ne sera accepté après cette date et heure.
- ◆ Une fois qu'une personne candidate a soumis son dossier sur le Portail de recherche et que le statut de son dossier passe à « Reçu par l'administrateur », elle a terminé le processus de mise en candidature. La personne n'a pas à générer une copie PDF de son dossier et n'a aucun document à transmettre à son unité académique (département, école, ou faculté non-départementalisée) ou aux ESP.
- ◆ **ATTENTION!** Il n'existe aucun mécanisme dans le Portail de recherche permettant de retourner un dossier soumis à une personne candidate pour y apporter des corrections. Une fois que le dossier aura été soumis en ligne, aucune modification de dossier ne sera possible et le dossier sera évalué tel quel. Il est donc crucial que la personne candidate s'assure que le dossier de candidature en ligne soit complet et conforme lors de la soumission.

## 2. Réception du dossier par les ESP et transmission aux unités académiques

- ◆ À la date limite de soumission des candidatures, le Bureau des bourses des ESP téléchargera les dossiers de candidature ayant été soumis sur le Portail de recherche.
  - ◆ Les personnes candidates dont le dossier est jugé conforme recevront un accusé de réception par courriel au cours des semaines du 2 ou du 9 décembre 2024 pour les informer que leur dossier fera partie de la présélection institutionnelle.
  - ◆ Tout dossier jugé inadmissible sera automatiquement rejeté.
- ◆ Au cours de la semaine du 9 décembre 2024, les responsables de bourse de chaque unité recevront un courriel contenant un lien pour télécharger les dossiers de leur unité, ainsi qu'un ensemble de documents visant à soutenir le processus de présélection des dossiers. Les responsables de bourse transmettront alors les dossiers aux comités internes départementaux.

### PRÉSÉLECTION PAR LES UNITÉS ACADÉMIQUES

- ◆ Chaque unité académique (département, école ou faculté non-départementalisée) procède à une sélection des candidatures reçues.
  - ◆ Pour ce faire, l'unité forme un comité interne qui procédera à l'évaluation des dossiers reçus sur la base des critères de sélection fixés par les trois organismes. À cet effet, veuillez consulter le document intitulé « [Présélection des candidatures au sein des unités](#) ».
- ◆ Une fois la présélection complétée, l'unité remplit le [feuille de classement](#) (un feuillet distinct par organisme : CRSH, CRSNG, IRSC) et le transmet aux ESP au plus tard le **lundi 20 janvier 2024, 10 h.**
  - ◆ Pour faciliter la gestion des fichiers, nous vous demandons de nommer votre fichier en utilisant la nomenclature suivante :  
« *Classement\_BESCM\_2025-2026\_[UNITE]\_[ORG].docx* »  
où [UNITE] représente le nom de votre unité académique, et [ORG] représente l'organisme subventionnaire (CRSH, CRSNG, IRSC).
  - ◆ Les feuillets de classement doivent être transmis à l'attention des technicien(ne)s suivant(e)s, en fonction de l'organisme subventionnaire :
    - ◆ **CRSH** : Monsieur Stéphane Nadeau, [esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca)
    - ◆ **CRSNG** : Madame Nathalie Bélanger, [esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca)
    - ◆ **IRSC** : Monsieur Régis Harvey, [esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca)
- ◆ L'unité avise ses personnes candidates, par courriel, du résultat de la sélection interne (candidature recommandée ou non aux ESP) avant la fin janvier 2025.

### SÉLECTION FINALE PAR LES ESP ET ANNONCE DES RÉSULTATS

Des comités internes des ESP évalueront\* les candidatures soumises et les ESP communiqueront ensuite aux organismes subventionnaires les résultats de cette sélection.

Les organismes subventionnaires aviseront les personnes candidates, par le biais du Portail de recherche seulement, du résultat de la sélection, au plus tard le 30 avril 2025.

\*L'évaluation des dossiers sera effectuée sur la base des [Critères de sélection](#) proposés par les organismes subventionnaires.  
2024-10-11

## RENCONTRE D'INFORMATION

Une rencontre d'information virtuelle à propos de ce programme de bourses aura lieu le **mardi 22 octobre 2024 de 11 h 45 à 13 h** sur Zoom. Des intervenants du Bureau des bourses des ESP présenteront aux personnes candidates le programme de bourses de maîtrise et leur offriront des conseils pour s'assurer que leur dossier est conforme et améliorer leurs chances d'obtenir une bourse. Les personnes candidates pourront aussi poser vos questions à notre équipe dans le cadre de la rencontre. Les personnes responsables des bourses dans les unités sont également invitées à assister à cette rencontre.

On pourra joindre la rencontre sur Zoom à l'aide des informations de connexion suivantes :

**Lien Zoom :** [Lien](#)

**Code secret :** bescm2526

**ID de réunion :** 813 6893 4372

Veuillez noter que cette rencontre sera enregistrée, et que le lien pour la vidéo de la rencontre sera transmis aux unités quelques jours après l'événement.

## INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour toute information supplémentaire sur la marche à suivre, n'hésitez pas à communiquer avec la personne attitrée à l'organisme subventionnaire sélectionné :

### **CRSH**

Monsieur Stéphane Nadeau

Études supérieures et postdoctorales – Bureau des bourses

[esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca), 514-343-6111 #1524

### **CRSNG**

Madame Nathalie Bélanger

Études supérieures et postdoctorales – Bureau des bourses

[esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca), 514-343-6111 #1546

### **IRSC**

Monsieur Régis Harvey

Études supérieures et postdoctorales – Bureau des bourses

[esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca), 514-343-6111 #37363